



PROGRAMME DE FORMATION

Attestation de capacité professionnelle Transport routier de VOYAGEURS

Action de formation à distance (FOAD) · Durée : 140 heures · Formation individuelle

500 € net de taxe

Exonéré de TVA — art. 261-4-4° du CGI

Référence : PR-CAPA-VOY-01 · Version du 23 juin 2026

Prévention Route · 06 21 34 09 90 · preventionroute@outlook.fr · SIREN 911 807 204

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

ATTESTATION DE CAPACITÉ — TRANSPORT DE VOYAGEURS

Cette formation à distance prépare les futurs gestionnaires de transport à l'examen de l'attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes (véhicules de plus de 9 places, conducteur compris). Accessible 100 % en ligne, elle couvre l'intégralité du référentiel officiel défini par le règlement (CE) n° 1071/2009 et la réglementation française, à travers des modules de cours, des fiches de synthèse, des QCM corrigés et des classes virtuelles animées par un formateur.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	VALIDATION
140 h	100 % à distance	500 € net	Attestation

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ATTESTATION DE CAPACITÉ — TRANSPORT DE VOYAGEURS

PUBLIC VISÉ	Dirigeants, créateurs ou repreneurs d'entreprise de transport de personnes, gestionnaires de transport désignés, et salariés appelés à assurer la direction effective et permanente de l'activité de transport routier de voyageurs.
PRÉREQUIS	Aucun diplôme exigé. Maîtrise du français écrit et des calculs de base. Équipement informatique avec connexion Internet et adresse e-mail. Niveau première / terminale recommandé.
DURÉE	140 heures (temps d'apprentissage estimé à distance), réparties en 6 thèmes + préparation à l'examen.
MODALITÉ	Formation ouverte et à distance (FOAD) — 100 % en ligne : modules e-learning en autonomie (asynchrone) + classes virtuelles avec le formateur (synchrone).
RYTHME	Accès à la plateforme 7j/7, 24h/24. Apprentissage individualisé à votre rythme ; parcours réalisable sur 3 à 6 mois.
LIEU	À distance, depuis le lieu de votre choix (plateforme accessible par Internet).
TARIF	500 € net de taxe par participant (exonération de TVA, art. 261-4-4° du CGI).
DÉLAI D'ACCÈS	48 heures à 15 jours après validation de l'inscription et du financement.
VALIDATION	Attestation de fin de formation. Préparation à l'examen écrit national de l'attestation de capacité professionnelle.
ACCESSIBILITÉ	Formation accessible aux personnes en situation de handicap (réfèrent handicap dédié).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ATTESTATION DE CAPACITÉ — TRANSPORT DE VOYAGEURS

Objectif général

Acquérir l'ensemble des connaissances juridiques, commerciales, financières, sociales, techniques et de sécurité nécessaires à la direction d'une entreprise de transport public routier de personnes, et se préparer efficacement à l'examen de l'attestation de capacité professionnelle.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- ▶ Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de la profession de transporteur de voyageurs.
- ▶ Appliquer la réglementation des services et des contrats de transport public de personnes.
- ▶ Identifier les règles du transport international de voyageurs et les taxes applicables.
- ▶ Appliquer la réglementation sociale et gérer le temps de travail des conducteurs.
- ▶ Connaître les obligations techniques, environnementales et de sécurité des véhicules.
- ▶ Établir et analyser les documents comptables et financiers de l'entreprise.
- ▶ Se préparer aux épreuves de l'examen : QCM et étude de cas de gestion.

Compétences visées

JURIDIQUE & RÉGLEMENTAIRE	GESTION & FINANCE	EXPLOITATION & SÉCURITÉ
Application du cadre légal d'accès et d'exercice de la profession de transport de personnes.	Pilotage comptable, financier et commercial de l'entreprise de transport.	Maîtrise des règles techniques, sociales et de sécurité routière du transport de voyageurs.

CONTENU & PROGRAMME DÉTAILLÉ

ATTESTATION DE CAPACITÉ — TRANSPORT DE VOYAGEURS

La formation est organisée en 6 thèmes couvrant l'intégralité du programme officiel, complétés d'un module d'accueil et d'une phase de préparation à l'examen, pour un volume total de 140 heures.

Module d'accueil & positionnement

3 h

- ▶ Prise en main de la plateforme e-learning et des outils de la formation à distance.
- ▶ Test de positionnement et définition du parcours individualisé.
- ▶ Présentation de l'examen, des épreuves et de la méthodologie de travail.

Thème A · Accès et exercice de la profession

18 h

- ▶ L'accès à la profession de transporteur de voyageurs (honorabilité, capacité financière et professionnelle).
- ▶ L'environnement professionnel du transport de personnes.
- ▶ Le gestionnaire de transport : rôle, responsabilités et désignation.
- ▶ Les contrôles et les sanctions.

Thème B · Services et contrats de transport de voyageurs

24 h

- ▶ Les types de services de transport public collectif.
- ▶ Le contrat de transport.
- ▶ Les services occasionnels.
- ▶ La gare routière.
- ▶ L'organisation de voyages.
- ▶ La délégation de service public.
- ▶ Les assurances.

Thème C · Transport international et taxes

12 h

- ▶ Les taxes de circulation dans l'Union européenne.
- ▶ Le transport international de voyageurs.

Thème D · Réglementation sociale et temps de travail	30 h
▶ Les durées du travail et les conventions collectives. ▶ La rémunération. ▶ La réglementation sociale dans les transports urbains. ▶ La durée du travail en transport non urbain. ▶ Les coupures, repos et heures supplémentaires. ▶ Le travail de nuit et le travail du dimanche. ▶ La réglementation sociale européenne (RSE). ▶ Le temps de travail en transport non urbain (mise à jour 2025).	

Thème E · Technique, véhicule et sécurité routière	24 h
▶ Les formations et le permis de conduire (permis D, FIMO, FCO). ▶ Les visites et contrôles techniques des véhicules. ▶ Le respect de l'environnement. ▶ Les règles de circulation et les limitations de vitesse. ▶ Le transport de personnes à mobilité réduite (PMR). ▶ Le transport d'enfants et le transport scolaire. ▶ Les équipements, affichages et marquages des véhicules. ▶ Les poids et dimensions des véhicules.	

Thème F · Gestion financière	22 h
▶ Les comptes de fin d'exercice. ▶ Les soldes intermédiaires de gestion (SIG). ▶ L'analyse du bilan. ▶ Les amortissements et provisions. ▶ Les différents niveaux de marge. ▶ Le seuil de rentabilité. ▶ Le coût de revient.	

Préparation à l'examen	7 h
▶ Méthodologie des épreuves (QCM et étude de cas de gestion). ▶ Sujets types et entraînement commenté. ▶ Examens blancs en conditions réelles et correction individualisée.	

VOLUME HORAIRE TOTAL DE LA FORMATION	140 heures
---	-------------------

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES (FOAD) ATTESTATION DE CAPACITÉ — TRANSPORT DE VOYAGEURS	
--	--

La formation est dispensée intégralement à distance via une plateforme de formation en ligne (LMS) accessible 7j/7, 24h/24 pendant toute la durée du parcours.

Ressources et activités

- ▶ Modules de cours structurés : supports PDF téléchargeables, vidéos pédagogiques et fiches de synthèse.
- ▶ QCM auto-correctifs et exercices d'application à la fin de chaque module.
- ▶ Études de cas de gestion corrigées, pour préparer l'épreuve de gestion de l'examen.
- ▶ Classes virtuelles régulières (visioconférence) animées par le formateur : points clés, méthodologie et corrections.
- ▶ Forum et messagerie pour échanger avec le formateur et les autres apprenants.

Accompagnement et assistance

- ▶ Un formateur référent assure le suivi pédagogique individualisé tout au long du parcours.
- ▶ Assistance technique par e-mail et téléphone : prise en main de la plateforme et résolution des problèmes de connexion.

Moyens techniques requis

- ▶ Ordinateur ou tablette, connexion Internet haut débit, navigateur à jour et casque/enceintes pour les classes virtuelles.
- ▶ Identifiants de connexion personnels remis à l'entrée en formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION & DE SUIVI

ATTESTATION DE CAPACITÉ — TRANSPORT DE VOYAGEURS

- ▶ Évaluation de positionnement à l'entrée : test de niveau et recueil des besoins, pour adapter le parcours.
- ▶ Évaluations formatives : QCM corrigés à la fin de chaque module pour mesurer la progression.
- ▶ Examens blancs en conditions réelles (QCM + étude de cas) avec correction individualisée.
- ▶ Suivi de l'assiduité et de la progression : traçabilité des connexions et des activités réalisées sur la plateforme (relevés de connexion).
- ▶ Bilan pédagogique de fin de parcours avec le formateur : atteinte des objectifs et préparation à l'examen.
- ▶ Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les acquis.

La formation prépare à l'examen écrit national de l'attestation de capacité professionnelle organisé par le ministère chargé des transports ; la délivrance de l'attestation relève de l'autorité administrative.

ACCESSIBILITÉ, FINANCEMENT & CONTACT

ATTESTATION DE CAPACITÉ — TRANSPORT DE VOYAGEURS

Accessibilité (PSH)

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Les supports et le rythme peuvent être adaptés. Référent handicap : M. BARADJI Mamadou — 06 21 34 09 90. Contactez-nous avant l'inscription pour étudier ensemble les aménagements nécessaires.

Financement & délais d'accès

Prise en charge possible selon votre situation : OPCO, plan de développement des compétences de l'entreprise, financement personnel (nous consulter pour l'éligibilité CPF). Inscription possible à tout moment ; accès à la plateforme sous 48 heures à 15 jours après validation. Réponse garantie sous 48h — devis personnalisé gratuit.

NOUS CONTACTER

Prévention Route · Tél. 06 21 34 09 90 · preventionroute@outlook.fr
11 Av. de la Division Leclerc, 93240 STAINS · SIREN : 911 807 204